

Délibération n°2022-02-11b2

Réf. Nomenclature « Actes » : 756

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Contrat de relance et de transition écologique : demande de financement DSIL CRTE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	66
Pouvoirs	16
Votants	82

L'an deux mille vingt-deux, le 14 avril, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 05 avril 2022 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

Mady Junisson est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Bauvy Claude	à	Coutaud Pierre	Le Royer Sandrine	à	Ziolo Eric
Picard Nadine	à	Patrick Jouve	Lacrocq Michel	à	Bujon Marc
Aubessard Anne-Marie	à	Philippe Brugère	Bézanger Joël	à	Jean-Pierre Saugeras
Bodeveix Jean-Pierre	à	Aurélié Gibouret-Lambert	Delibit Sandra	à	Michèle Valibus
Arfeuillère Christophe	à	Gilles Barbe	Cornelissen Tony	à	Mady Janisson
Calla Tony	à	Martine Pannetier	Pelat Philippe	à	Maryse Badia
Cronnier Pierrick	à	Yoann Fiancette	Pesteil Michel	à	Jean-Pierre Guitard
Parrain Céline	à	Sophie Ribeiro	Ventadour Elizabeth	à	Françoise Talvard

- **Élus excusés :**

Bodin Jean-Marc ; Bourzat Michel ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Cornelissen Jacqueline ; Couderc Daniel ; Delpy Daniel ; Escurat Daniel ; Galland Baptiste ; Jouve Nicolas ; Mazière Daniel ; Monteil Christiane ; Nirelli Catherine ; Prabonneau Sylvie ; Rougerie Christine ; Sarfati Laurent ; Sauviat Jean-Marc ; Simandoux Nelly ; Urbain Jean-Yves.

Le président rappelle que par délibération du 1^{er} juillet 2021, il a été approuvé la signature d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) avec l'Etat.

Ce CRTE se matérialise par une convention qui sera amendée et complétée dans le temps.

Dans cette convention, il avait été identifié des fiches actions des premiers projets inscrits au CRTE pour 2021.

Un 1^{er} avenant a été signé le 9 décembre 2021.

Le CRTE bénéficie des crédits du Plan de relance dont il incarne la déclinaison territoriale.

Le périmètre de contractualisation est l'intercommunalité.

Concernant les projets identifiés, ce sont les crédits DSIL qui ont été identifiés.

Aussi, afin de pouvoir en bénéficier, il est proposé le plan de financement suivant :

Environnement et aménagement de l'espace : achat de véhicules électriques, hybrides ou hydrogènes

Le projet d'acquisition de véhicules électriques, hybrides ou hydrogènes permet de s'inscrire dans la logique de proximité du service public proposé par Haute-Corrèze Communauté à ses habitants, acteurs, élus et partenaires tout en restant dans une démarche de développement durable.

L'achat de ces véhicules répond au besoin du service "aménagement de l'espace", créé au 1^{er} janvier 2022, pour mener à bien ses différentes actions et notamment l'animation des programmes de revitalisation du territoire et la mise en œuvre de la compétence mobilité, pour lesquelles un travail de terrain conséquent va être mené dans les prochains mois.

Cette modernisation de la flotte de véhicules partagés de Haute-Corrèze Communauté s'inscrit également en continuité de la construction d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques alimentant des bornes de recharges électriques sur le parking du siège de Haute-Corrèze Communauté à Ussel.

Par ces différentes actions, la Communauté de Communes souhaite s'engager pleinement dans la transition écologique et faire preuve d'exemplarité dans ce domaine.

Les objectifs sont les suivants :

- Diminuer le volume de carburants consommés par la flotte automobile
- Diminuer les coûts de fonctionnement de la flotte automobile
- Faire preuve d'exemplarité en matière de transition écologique

Le coût de cette opération s'élève à 60 000 € HT soit 72 000 € TTC.

Délibération n°2022-02-11b2



Le plan de financement prévisionnel se présente ainsi :

Financement	Montant H.T. de la subvention	Taux
DSIL - CRTE	24 500.00 €	41%
SOUS TOTAL Subventions	24 500.00 €	41%
Participation du demandeur : Autofinancement	35 500.00 €	59%
TOTAL	60 000.00 €	100%

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le projet d'acquisition de véhicules électriques, hybrides ou hydrogènes, pour un montant de 60 000€ HT ;
- **DEMANDE** à Madame la Préfète de la Corrèze l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) - CRTE, au taux de subvention de 41%, soit une subvention sollicitée de 24 500€ ;
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents nécessaires.

A l'unanimité	
Votants	82
Pour	82
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 14 avril 2022

Le président,
Pierre Chevalier

